



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 octobre 2022

Le douze octobre deux mille vingt-deux, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 26 septembre 2022.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, Président,

Représentants de l'Etat

- Mme Anna-Laude Boulon, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire ; représentant Mme Laetitia De Monicault, Directrice adjointe de la DRAC Centre-Val de Loire et Mme Régine Engstrom, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- M. Carl Accetone, Secrétaire général de la Préfecture du Cher ; représentant M. Maurice Barate, Préfet du Cher,

Représentants de la Ville

- M. Yann Galut, Maire,
- M. Yannick Bedin, Maire-Adjoint chargé de la Culture,
- M. Alexis Luberne, Conseiller municipal,
- Mme Sylviane Moraisin, Conseillère municipale,

Représentant de la Région

- M. Guillaume Crépin, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; représentant M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,

Représentant du Département

- Mme Sophie Chestier, Vice-Présidente culture et patrimoine du Conseil Départemental du Cher ; représentant M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher,

Personnalités qualifiées

- Mme Delphine Bordat,
- Mme Christine Cheze-Dho,
- M. Dominique Delajot,
- M. Fabrice Hoeffelin,
- Mme Anne Matheron,
- Mme Colette Puynège, Vice-Présidente
- Mme Elisabeth Sanson,

Représentants du personnel

- Mme Sylvie Truelle,
- M. Nicolas Bénard.

Personnalités invitées :

Madame Perrine Pierson, Conseillère théâtre par intérim, DRAC Centre-Val de Loire ; Mme Marina Mousseline, Directrice du développement éducatif et culturel, Ville de Bourges ; M. Stéphane Schleining, Chargé de mission théâtre et lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; M. Thierry Valladon, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher ; M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Administratrice, Maison de la culture de Bourges ; Mme Audrey Matel, Secrétaire générale, Maison de la culture de Bourges et Maëlle Moncelon, alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges.

Excusés :

- Mme Régine Engstrom, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture,
- Mme Laetitia De Monicault, Directrice adjointe de la DRAC Centre-Val de Loire,
- M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher,

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Gaëlle Poncet est désignée comme secrétaire de séance.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Délibération n°13/2022

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Suivant le tableau joint « Décision modificative n°1/2022 et Débat d'Orientation Budgétaire 2023 »

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de prendre acte du rapport sur les orientations budgétaires et du débat organisé en séance du 12 octobre 2022.

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

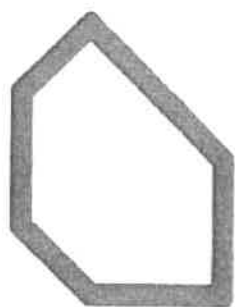
Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »
Olivier ATLAN



Gaëlle PONCET
Secrétaire de séance



Diffusion sur le site internet de la Maison de la culture de Bourges, le 7 novembre 2022.



**maison
delaculture**
BOURGES

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2022
ET
DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2023**

Décision modificative n°1-2022
Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Conseil d'administration du 12 octobre 2022

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**DECISION MODIFICATIVE N°1-2022****DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023**

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
Subventions de fonctionnement					3 841 837					3 804 837				
Autres produits					163 856					70 956				
Quote-part subvention d'investissement					3 000					3 000				
Exceptionnel														
TOT PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					3 748 793					3 878 793				
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					CHARGES DE FONCTIONNEMENT					CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
TOM														
Salaires										628 173				
Exceptionnel / Divers										1 639 817				
Amortissements										80 000				
TOT CHARGES DE FONCTIONNEMENT					2 327 790					2 347 790				
COMMUNICATION					110 000					110 000				
DISPONIBLE POUR ARTISTIQUE					1 311 003					1 221 003				
ARTISTIQUE					ARTISTIQUE					ARTISTIQUE				
Ateliers ateliers	120 000				120 000				0	120 000				0
Apport en coproduction, résidences et productions déléguées	484 514				484 514				-341 514	484 514				-341 514
Accueil des spectacles co-produits	580 074				580 074				-221 674	483 161				-280 642
Sous-total PROD. ET COPROD.	1 184 588				1 078 633				-641 156	1 057 675				-641 156
ACCUEIL	1 070 250				1 078 163				-729 882	349 281				-508 164
Scènes déconuées (*)	88 000				88 000				0	88 000				0
Cinéma	230 000				230 000				73 437	230 000				60 000
Autres	101 221				101 221				-18 656	82 483				-7 841
ARTISTIQUE	2 062 059				2 594 059				-1 310 457	2 594 059				-855 589
RES. D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	5 119 849				5 031 849				-89 454	5 031 849				-89 454
RESULTAT REPORTE n-1 (*)														
RESULTATS CUMULES	5 119 849				5 031 849				0	5 031 849				-89 454

(*) Hors affectation personnel permanent (religion publique et technique), communication et logistique MCB*

(**) Résultat d'exploitation affiché à la production et coproduction in Budget supplémentaire

SUBVENTIONS EUROPEENNES		Débat d'Orientation budgétaire 2023		Variation 2021 - 2022	
Intitulé	T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
<i>Europa Cinéma</i>	3 258	4 000		742	22,8%
TOTAL DES SUBVENTIONS EUROPEENNES	3 258	4 000		742	22,8%

SUBVENTIONS DE L'ETAT					
Intitulé	T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	1 453 550	1 453 550		-	0,0%
Centre National du Cinéma (Art et Essai)	30 179	30 179		-	0,0%
Centre National du Cinéma (Opération Ecole et Cinéma)	1 500	1 500		-	0,0%
Centre National du Cinéma (Education à l'image)	10 000	-		10 000	-100,0%
Service des Publics	30 000	30 000		-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée A. Fournier Bourges)	11 500	11 500		-	0,0%
Enseignement Option artistique Théâtre (lycée J. Moulin St Amand Montrond)	4 000	4 000		-	0,0%
Enseignement Option artistique Cinéma (lycée M. de Navarre Bourges)	6 000	6 000		-	0,0%
Atelier Théâtre (collège du Grand Meaulnes Bourges)	1 600	1 500		-	0,0%
Opération <i>Ecole et cinéma</i>	7 500	7 500		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE L'ETAT	1 555 729	1 545 729		10 000	-0,6%

SUBVENTIONS DE LA REGION					
Intitulé	T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	261 058	261 058		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA REGION	261 058	261 058		-	0,0%

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Intitulé	T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	225 000	225 000		-	0,0%
Subvention affectée Tournée départementale	50 000	50 000		-	0,0%
Subvention affectée "Cinémotion"	3 600	3 600		-	0,0%
Subvention affectée "Du texte au décor"	6 720	6 720		-	0,0%
Accessibilité spectacles	5 000	5 000		-	0,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création	65 000	65 000		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	355 320	355 320		-	0,0%

SUBVENTIONS DE LA VILLE					
Intitulé	T.T.C.	T.T.C.		en valeur absolue	en %
Subvention d'équilibre	1 214 002	1 214 002		-	0,0%
Subvention affectée à l'Aide à la création	42 600	42 600		-	0,0%
Subvention affectée au Cinéma en plein air	10 000	10 000		-	0,0%
Subvention affectée à l'action culturelle (<i>Avec Vous !</i>)	15 000	15 000		-	0,0%
TOTAL DES SUBVENTIONS DE LA VILLE	1 281 602	1 281 602		-	0,0%